Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
www.crowe-ficorec.fr

MICRO-PACKS ASSOCIATION

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2021

Présentés à l'Assemblée Générale du 8 avril 2022

Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
www.crowe-ficorec.fr

MICRO-PACKS ASSOCIATION

880 Route de Mimet
13541 GARDANNE CEDEX

SIREN : 489 967 901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

Présenté à l'Assemblée Générale du 8 avril 2022

Ce rapport contient 17 pages

Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
www.crowe-ficorec.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION
Exercice clos le 31/12/2021

Aux membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MICRO-PACKS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l' association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 24 Mars 2022

FICOREC AUDIT
Représenté par



Matthieu CAPUONO
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	72 848	61 314	11 534	13 984	2 450-	17.52-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	127 414	123 668	3 746	4 246	500-	11.78-
	Installations techniques Matériel et outillage	4 101 121	3 449 152	651 970	779 733	127 764-	16.39-
	Autres immobilisations corporelles	5 320	4 236	1 083	289	794	274.90
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	4 306 703	3 638 370	668 333	798 252	129 919-	16.28-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	177 533	109 730	67 803	189 632	121 829-	64.24-
	Autres créances	254 385		254 385	107 845	146 540	135.88
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	407 568		407 568	458 758	51 190-	11.16-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	10 499		10 499	10 016	483	4.82
	Total III	849 985	109 730	740 255	766 251	25 996-	3.39-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 156 688	3 748 100	1 408 588	1 564 503	155 915-	9.97-

FICORE AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	957 429	957 429		
	Report à nouveau	330 955-	309 648-	21 308-	6.88-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	95 052	21 308-	116 359	546.09
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	414 497	290 829	123 668	42.52
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 136 022	917 302	218 720	23.84
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	74 129	221 182	147 053-	66.48-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 214	326 966	157 752-	48.25-
	Dettes fiscales et sociales	29 223	51 057	21 834-	42.76-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		47 996	47 996-	100.00-
	Total IV	272 566	647 201	374 635-	57.89-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 408 588	1 564 503	155 915-	9.97-

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont à plus d'un an — 272 566 — 599 205
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	113 301	118 457	5 156-	4.35-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	47 996		47 996	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 176	2 200	6 976	317.15
Collectes				
Cotisations	796 330	778 635	17 695	2.27
Autres produits	133	0	133	NS
Total I	966 936	899 293	67 643	7.52
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	768 593	793 813	25 220-	3.18-
Impôts, taxes et versements assimilés	1 038	1 033	5	0.48
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	232 281	186 971	45 310	24.23
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	6 800		6 800	
Total II	1 008 712	981 817	26 895	2.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	41 776-	82 524-	40 749	49.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	451	2 212	1 762-	79.64-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	451	2 212	1 762-	79.64-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	638	1 126	487-	43.30-
Différences négatives de change		1 229	1 229-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	638	2 355	1 716-	72.89-
2. Résultat financier (V-VI)	188-	142-	45-	31.93-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 964-	82 667-	40 703	49.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	428	288	139	48.39
Produits exceptionnels sur opérations en capital	136 588	61 357	75 231	122.61
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	137 016	61 645	75 370	122.26
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		286	286-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		286	286-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	137 016	61 359	75 656	123.30
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 104 402	963 151	141 252	14.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 009 350	984 458	24 892	2.53
Solde intermédiaire	95 052	21 308-	116 359	546.09
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	95 052	21 308-	116 359	546.09

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 408 588.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 966 936.09 Euros et dégageant un excédent de 95 051.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social :
Micro-PackS est un point d'ancrage local f édérant les " acteurs " de l'écosystème Microélectronique permettant au travers de la mutualisation de MOYENS (équipements, humains, services) et de SAVOIR-FAIRE de renforcer leur R&D et leur services (innovation, prototypage).

Description de la nature et du périmètre des activités :
Micro-Packs met à disposition des équipements et services à des coûts raisonnables.
Elle contribue à l'innovation et au développement préindustriel des domaines du packaging semi-conducteur, sécurité, électronique imprimée, caractérisation, RF
Elle favorise les rencontres, les collaborations entre tous les acteurs. Pour les partenaires internes et externes : PME, TPE, start-up, grands groupes, académiques, étudiants doctorants présents en (PACA), en national, voire Européen.
Cette plateforme permet de réduire fortement les temps de cycle de développement de nouveaux produits, design et des technologies par ces activités de prototypage. De par l'hétérogénéité des acteurs, elle est un lieu de partage d'expertise, d'idées, de rencontres favorables à l'innovation et à la création de nouveaux concepts.
Elle mutualise ainsi des moyens et de l'expertise de recherche et de développement entre grands groupes, académiques, PME, startups dans le but d'améliorer leur compétitivité et le couplage entre recherche publique et privée.

Description des moyens mis en oeuvre :
C'est une plateforme qui facture des contributions et/ou prestations à ses membres et est soutenue depuis sa création par les acteurs publics au niveau local, régional, national et européen.
Sa pérennisation est un enjeu pour le territoire de la région Sud et pour la continuité du développement de la R&D dans le secteur du Micro-Packaging, de la Sécurité, de la RF et de l'IoT.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, lui même modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04/12/20.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	69 698		3 150
Constructions sur sol d'autrui	127 414		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 215 866		97 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 903		1 416
TOTAL	4 347 184		99 211
TOTAL GENERAL	4 416 882		102 361

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			72 848	72 848
Constructions sur sol d'autrui			127 414	127 414
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		212 540	4 101 121	4 101 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 320	5 320
TOTAL		212 540	4 233 855	4 233 855
TOTAL GENERAL		212 540	4 306 703	4 306 703

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 714	5 600		61 314
Constructions sur sol d'autrui	123 168	500		123 668
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 436 133	225 559	212 540	3 449 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 614	622		4 236
TOTAL	3 562 915	226 681	212 540	3 577 056
TOTAL GENERAL	3 618 629	232 281	212 540	3 638 370

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 600				
Constructions sur sol d'autrui	500				
Instal.techniques matériel outillage indus.	225 559				
Matériel de bureau informatique mobilier	622				
TOTAL	226 681				
TOTAL GENERAL	232 281				

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	957 429				957 429
Report à nouveau	309 648-		21 308-	0-	330 955-
Excédent ou déficit de l'exercice	21 308-	21 308		95 051-	95 052
Situation nette	626 474		672 451	577 399	721 525
Subventions d'investissement	290 829		198 025	74 357	414 497
TOTAL I	917 302	21 308	176 717	20 695-	1 136 022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	118 905		9 176	1-	109 730
TOTAL	118 905		9 176	1-	109 730
TOTAL GENERAL	118 905		9 176	1-	109 730
Dont dotations et reprises d'exploitation			9 176		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	131 237	131 237	
Autres créances clients	46 296	46 296	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 644	33 644	
Divers état et autres collectivités publiques	220 273	220 273	
Débiteurs divers	467	467	
Charges constatées d'avance	10 499	10 499	
TOTAL	442 417	442 417	

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	74 110	74 110		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 214	169 214		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 223	29 223		
TOTAL	272 566	272 566		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	146 786			

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Log non subv cera visualisat°+ datacon update	22 000	25.00
Logiciels non subventionnés autres	4 077	100.00
Logiciels subventionnés	43 621	100.00
Logiciels non subventionnés autres	3 150	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les immobilisations corporelles antérieures à 2010 ou postérieures à 2012 ont été amorties selon le tableau ci-après.

Les immobilisations acquises sur les exercices 2010, 2011 et 2012 dans le cadre du programme CIMPACA 2009-2013 Phase II (Matériel et outillages de recherche) ont été amorties sur le plan comptable selon le mode linéaire sur 4 ans et sur le plan fiscal selon le mode dégressif sur 4 ans.
La différence avec l'amortissement comptable linéaire avait été comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Catégorie	Mode	Durée
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	De 3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 4 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 796
Autres créances	220 273
Total	222 069

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 175
Total	77 194

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 499
Total	10 499

Subventions d'équipement

La subvention d'investissements octroyée sur 2018 par le Feder pour un montant initial de 200.000 € a été réajustée au prorata du total des dépenses réalisées, soit après réajustement, un montant de 197.769.69 €.
La subvention d'investissements octroyée sur 2020 par la Région Paca pour un montant initial de 174.000 € a été réajustée au prorata du total des dépenses réalisées, soit après réajustement, un montant de 173.356.54 €.
La subvention d'investissements octroyée sur 2021 par la Région Paca est d'un montant de 198.025 €.

Le produit de ces subventions est rapporté aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés ; soit un montant total de 74 357 € au titre de l'exercice 2021.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Il convient de souligner la mise à disposition au titre de contributions volontaires par le Centre Microélectronique de Provence Georges-Charpak d'équipement de recherche (acquis de 2006 à 2008) d'un cout total de 1 470 000 euros entièrement amortis au 31/12/2011.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	439 400
Total	439 400

L'emprunt est garantit par un nantissement du materiel qui fait l'objet du financement ; à savoir la machine DATACON.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, bd Michelet - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION

Exercice clos le 31/12/2021

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.